

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 11

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La gérance de l'Institution, à Brougg, a reçu en 1962 au total 115 demandes. Parmi les solliciteurs 36 n'ont plus, ou du moins pas encore, donné de leurs nouvelles, après avoir pris connaissance du règlement ; 25 demandes durent être écartées d'emblée et 6 autres après examen approfondi du cas, les solliciteurs étant soit des agriculteurs de condition indépendante, soit des pères de famille depuis longtemps mariés. 9 cas sont encore pendants. Etant donné que les moyens de l'Institution sont limités, les demandes doivent, si possible, être faites avant le mariage où, au plus tard, un an après celui-ci. Des allocations ont pu être accordées à 39 requérants. Ces contributions se répartissent comme suit : canton de Berne 13, Tessin 8, Grisons 4, Fribourg, St-Gall et Lucerne 3 chacun, Valais, Appenzell, Nidwald, Thurgovie et Schwytz, 1 par canton.

Ce sont sans exception des ouvriers assidus et travailleurs qui ont bénéficié de cette aide qui a contribué de façon sensible à leur permettre de créer leur propre foyer. Ils ont tous la ferme volonté de rester fidèles à leur profession, d'abord comme employés agricoles et plus tard peut-être comme fermiers ou même comme propriétaires.

Rédaction. — *L'Union suisse des paysans à Brougg nous transmet, simultanément avec un rapport de 1962, cet article en nous priant de bien vouloir l'insérer.*

Au moment précis où agriculteurs et apiculteurs doivent se mieux connaître, se comprendre, s'entraider pour ne pas rompre un équilibre indispensable à la vitalité de deux professions sœurs, nous donnons suite avec plaisir au vœu émis.

Si la période de prospérité actuelle a contribué à améliorer dans une sensible mesure les conditions matérielles des travailleurs en général, les efforts faits en vue d'aider la classe modeste de l'employé agricole doivent être soutenus. Aider à fonder des foyers pour maintenir à notre agriculture les bras indispensables dont elle a besoin, tel est le but recherché par l'Institution.

Les apiculteurs ne sauraient se désintéresser d'une action aussi indispensable qu'humanitaire.

Nécrologie

Alexis BERRUEX-CRAUSAZ

Le samedi 21 septembre au temple de Vers-l'Eglise une nombreuse assistance rendit les derniers devoirs à M. Alexis Berruex-Crausaz, décédé à l'âge de 71 ans.

Natif des Diablerets, le défunt passa toute sa vie en son chalet de la Vuaragnaz. Très jeune, il s'intéressa à la chose publique, fit partie du Conseil communal et de la commission scolaire. Dragon, il prit part comme tel aux mobilisations de 1914 et 1939.

Alexis Berruex se fit un nom dans le monde des tireurs, fut le premier maître tireur de la vallée et fit partie de l'équipe vaudoise des matcheurs.

Homme droit, d'un abord agréable, esprit clairvoyant, critique et curieux, amoureux de la nature et de sa belle vallée, de ses montagnes qu'il aimait parcourir, cherchant à tout comprendre, très adroit de ses mains, il fut un génial bricoleur. Il avait repris de son père une petite exploitation agricole, laquelle comprenait un rucher qu'il développa jusqu'à 20 colonies. Sa grande passion fut l'apiculture ; il était rare mais réconfortant de visiter son rucher où tout était ordre, prospérité et santé.

Nous garderons un souvenir reconnaissant de cet ami, des heures agréables passées en sa compagnie, et réitérons à M^{me} Berruex notre sympathie chrétienne.

. Un ami

Irénée BLANC, Estavannens

C'est avec une grande tristesse que les apiculteurs de la Gruyère ont appris la nouvelle du décès de M. Irénée Blanc. Il a été enlevé à l'affection des siens en quelques minutes alors qu'il se remettait, dans sa famille, des suites d'une opération.

M. Blanc était un homme droit, consciencieux et honnête. Grand travailleur, il passa sa carrière entière dans la fabrique Nestlé à Broc et avait, depuis peu, pris une retraite bien méritée.

Son départ afflige sa grande famille et il laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

A M^{me} Blanc et à sa famille, le comité d'apiculture de la Gruyère adresse sa profonde sympathie et ses plus sincères condoléances.

Le président :

H. J.

Auguste MONTHOUX

La section du Gros-de-Vaud est en deuil ! C'est avec une profonde émotion que les apiculteurs de la région ont appris la nouvelle du décès subit, le 2 octobre 1963, de leur cher collègue et ami, M. Auguste Monthoux, ancien buraliste postal à Bercher.

Nous savions bien que sa santé était en léger déclin, mais personne ne supposait qu'il nous quitterait si rapidement.

Né à Bière en 1897, M. Monthoux commença l'apiculture en 1920, année où il adhéra à la Société romande d'apiculture.

En 1932, le défunt vint se fixer à Bercher où il fut nommé buraliste postal. Ce fut le facteur de ce village pendant plus de trente ans. Employé assidu, conscient de son travail et toujours à la hauteur de sa tâche, il eut vite acquis la sympathie des gens de Bercher. Sa santé devenant précaire, ce n'est que l'année dernière qu'il prit sa retraite.

Apiculteur chevronné et progressiste, bien secondé par son épouse, M. Monthoux mit tout en œuvre pour se créer une belle installation apicole. Il ne ménagea jamais ses forces ni son temps pour monter son beau rucher-pavillon des Bry.

Apiculteur consciencieux, il soignait ses septante colonies avec amour et faisait toujours de belles récoltes.

M. Monthoux était aussi membre de l'association des apiculteurs-éleveurs depuis sa fondation. Sa présence à toutes les sorties de cette société lui fit de nombreux amis dans toute la Romandie.

Membre dévoué de notre section dès 1932, M. Monthoux avait obtenu deux médailles d'or aux concours des ruchers de la S.A.R. ; juste récompense de son travail, auquel il a donné le meilleur de lui-même.

Nous garderons de ce membre fidèle et ami, le meilleur souvenir. Que M^{me} Monthoux, sa famille, trouvent encore ici l'expression de notre plus profonde sympathie.

L. B.

Frédéric HIRSCHI



La Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs vient d'être frappée par le deuil. Le 28 septembre de nombreux amis ont rendu les ultimes hommages à M. Frédéric Hirschi qui s'est éteint à l'âge de 74 ans après une longue maladie.

Né en 1889 aux Convers, hameau où il passa sa jeunesse, il reprit en 1920 un domaine agricole qu'il dirigea avec goût, il avait aussi un don pour l'apiculture, héritage de son père.

L'intérêt qu'il porta aux abeilles l'amena très tôt à faire partie de la Société d'apiculture de l'Erguel-Prévôté. Par la suite il se fit admettre à la Société des Montagnes neuchâteloises ; c'était un membre très estimé, on aimait à le rencontrer dans les réunions d'apiculture et même en dehors de celles-ci. C'est en 1962 qu'il devint membre fondateur de notre société d'où il fut trop tôt

enlevé, mais son départ laissera parmi tous ceux qui l'ont connu l'exemple d'une vie droite, de travail et d'amour.

Nous garderons de ce fidèle membre le meilleur souvenir et prions sa famille de croire à notre vive et sincère sympathie.

Le comité

Armand GROSJEAN-MOTTET

Samedi 7 septembre 1963, une très nombreuse assistance rendait les derniers devoirs à notre collègue apiculteur, M. Armand Grosjean-Mottet, agriculteur à Orvin (JB), membre de notre section « Pied du Chasseral », décédé le 4 septembre dernier dans sa 72^e année, après une courte maladie.

Homme simple et bienveillant, Armand Grosjean avait un cœur d'or et fut un excellent époux. Chacun avait du plaisir à le rencontrer, il était un agriculteur avisé et un apiculteur convaincu, aimant passionnément ses abeilles.

Nous garderons de ce membre le meilleur souvenir et réitérons à sa famille l'expression de notre vive sympathie.

Société d'apiculture
« Pied du Chasseral »
C. B.

Communiqué

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse noséma

Le dernier délai pour le paiement de la prime d'assurance noséma, est fixé au 30 novembre de chaque année. Le montant de cette prime est de Fr. 0,30